



CONSEIL MUNICIPAL - PROCES VERBAL DU 11 AVRIL 2024

Le conseil municipal de la commune de Frasne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Commune, 2 rue de la gare à Frasne, sous la présidence de Philippe Alpy.

Conseillers communaux présents :

ALPY	Philippe	X
BARTHET	Nicolas	X
BECHLER	Florence	X
BOURGEOIS	Alexandre	X
BOUVERET	Gilles	X
BRESSAND	Laetitia	X
CHRETIEN	André	Proc. à Nicolas BARTHET
FRICK	Pascal	X
JEANNIN	Danielle	X
LEPEULE	Jacqueline	Proc. à Florence BECHLER
MARMIER	Angélique	Proc. à Bruno TROUTTET
PARIS	Marine	Proc. à Hélène POULIN
PAULIN	Joëlle	X
POULIN	Hélène	X
TROUTTET	Bruno	X
VIENNET	Marie Madeleine	Proc. à Danielle JEANNIN
VUILLAUME	Fabien	X
VUILLEMIN	Adeline	X
VUILLEMIN	Laurent	X

Secrétaire de séance : sur proposition du maire le conseil élit Joëlle Paulin.

Le maire propose d'ajouter le règlement des boisements pour la commune de Frasne.

Le maire soumet au vote le dossier sur table : il est approuvé à l'unanimité.

Approbation du dernier compte rendu

Le conseil municipal approuve avec 18 votes pour et 1 abstention d'Helene Poulin.

Finances

Affaire n°1 : Plan de financement pour le projet de création d'un terrain de football synthétique et d'un anneau d'athlétisme

Après délibération, le Conseil Municipal décide avec 18 votes pour et une abstention d'Hélène Poulin : d'approuver la réalisation du projet estimé à 1 120 000 € H.T et le nouveau plan de financement ci-dessous :

Création d'un terrain de football synthétique et d'un anneau d'athlétisme		
Financement	Montant H.T	Taux
Etat (DETR/DSIL)	150 000,00 €	13,39%
Région (Aménagement sportif du territoire)	150 000,00 €	13,39%
Département (P@C 25)	336 000,00 €	30,00%
FFF (FAFA)	30 000,00 €	3%
ANS	80 000,00 €	7,14%
Total Subventions	746 000,00 €	66,61%
Autofinancement	374 000,00 €	33,39%
Total	1 120 000,00 €	100,00%

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à déposer les demandes de subventions et à signer tout document relatif à ces subventions ;
- De prendre en charge la part de financement non couverte par les subventions.

Affaire n°2 : Plan de financement pour le projet d'aménagement de la cour d'école élémentaire Xavier Marmier, incluant sa désimpermeabilisation, végétalisation et la construction d'un préau

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le nouveau plan de financement ci-dessous :

Aménagement de la cour de l'école élémentaire Xavier Marmier, incluant sa désimperméabilisation, végétalisation et la construction d'un préau.		
Financement	Montant H.T	Taux
Etat (DETR/DSIL)	16 500,00 €	3,33%
Région (TEA - Axe 1)	137 100,00 €	27,64%
Département (AMI - Doubs engagé pour le climat)	148 800,00 €	30,00%
Agence de l'eau (11ème programme d'interventions (2018-2024)	74 400,00 €	15,00%
ANS (Plan 5000 équipement - Axe 2)	20 000,00 €	4,03%
Total Subventions	396 800,00 €	80,00%
Autofinancement	99 200,00 €	20,00%
Total	496 000,00 €	100,00%

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à déposer les demandes de subventions et à signer tout document relatif à ces subventions ;
- De prendre en charge la part de financement non couverte par les subventions.

Affaire n°3 : Autorisation de programme/crédit de paiement réhabilitation et couverture des terrains de tennis

À ce jour, le coût estimatif des opérations s'élève à 1 550 000 € HT, soit 1 860 000 TTC.

Il est ainsi demandé au Conseil municipal : De créer les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement dans le cadre du projet de réhabilitation et couverture des courts de Tennis et création d'une plateforme d'escalade à FRASNE, selon les montants fixés dans les tableaux ci-après :

Crédits budgétaires	Prévisionnels de 2024	Prévisionnels de 2025
Dépenses Prévisionnelles	296 248,68 € TTC	1 563 751,32 € TTC
Crédits budgétaires	Prévisionnels de 2024	Prévisionnels de 2025
Subventions Attendues	00,00 €	1 125 000,00 €

- D'autoriser Monsieur le Maire, à engager les dépenses des opérations ci-dessous à hauteur de programmer et mandater les dépenses afférentes
- De préciser que les crédits de paiement de 2024 sont inscrits au budget 2024 sur l'opération concernée

Affaire n°4 : Subvention au C.C.A.S.

Comme chaque année le budget principal de la commune verse une subvention au budget CCAS de Frasne. Pour l'année 2024 le maire propose de verser une somme de 11 599.91€ comme prévu au budget 2024. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Affaire n°5 : Etat 1259, fiscalité

Sur proposition du Maire le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas adopter de hausse sur les taux de référence des taxes soit pour 2024 :

- Taxe foncière (bâti) : 32.61% (dont taux départemental 18.08%)
- Taxe foncière (non bâti) : 19.65 %
- Taxe d'habitation : 16.40%

Affaire n°6 : Vote des comptes de gestion 2023 et affectation des résultats

Les comptes de gestion de Mr Gilles Hernandez étant conformes en tout point aux comptes administratifs de Monsieur Le Maire.

Les résultats d'exploitation sont affectés comme suit :

Budget communal

Résultat d'exploitation 2022 reporté	1 643 318.58€
Résultat d'exploitation 2023	1 164 629.72€
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2023 (1)	2 807 948.30€
Résultat d'investissement 2022 reporté	-1 774 815.54 €
Résultat d'investissement 2023	1 829 387.09€
Résultat cumulé investissement au 31/12/2023	54 571.55€
Solde des restes à réaliser	-100 822.71€
Besoin de financement pour l'investissement (2)	46 250.16€
Report 2024 en exploitation (1 – 2)	2 761 698.14 €

Budget annexe bois

Résultat d'exploitation 2022 reporté	442 522.26€
Résultat d'exploitation 2023	-115 137.53€
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2023 (1)	327 384.73€
Résultat d'investissement 2022 reporté	€
Résultat d'investissement 2023	-2 170,78 €
Résultat cumulé d'investissement au 31/12/2023	-2 170,78 €
Affectation du résultat d'exploitation au besoin de la section d'investissement (2)	-2 170,78 €
Report 2023 en exploitation (1 – 2)	325 213.95 €

Budget annexe chaufferie bois

Résultat d'exploitation 2022 reporté	139 176.86 €
Résultat d'exploitation 2023	24 597.88€
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2023 (1)	163 774.74€
Résultat d'investissement 2022 reporté	33 496.54 €
Solde des opérations 2023	-27 825.57€
Solde reste à réaliser	- 30 000 €
Résultat cumulé d'investissement au 31/12/2023	-24 329.03€
Report 2023 en exploitation (1 – 2)	139 445.71€

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Affaire n°7 : Vote des comptes administratifs 2023

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote des comptes administratifs.

Bruno Trouttet présente et soumet au vote :

- Le compte administratif du budget communal,
 - Le compte administratif du budget annexe bois
 - Le compte administratif du budget annexe chaufferie bois
- Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Affaire n°8 : Vote du budget primitif annexe bois 2024, le conseil approuve à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
011	Charges à caractère général	162 000.00 €
023	virement a la section d'investissement	245 713.95 €
Total	DEPENSES	407 713.95 €
RECETTES		
002	Résultat de fonctionnement reporté	325 213.95 €
70	Prod. services, domaine, ventes divers	82 500.00 €
Total	RECETTES	407 713.95 €

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
001	Solde exécution invest. reporté	2 170.78 €
21	Immobilisations corporelles	110 000.00 €
Total	DEPENSES	112 170.78 €
RECETTES		
021	Virement de la section de fonctionne	245 713.95 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 170.78 €
Total	RECETTES	247 884.73 €

Affaire n°9 : Vote du budget primitif ann. chaufferie bois 2024, le conseil approuve à l'unanimité :

EXPLOITATION		
DEPENSES		
011	Charges à caractère général	141 000.00 €
012	Charg. pers. et frais assimilés	8 000.00 €
022	Dépenses imprévues Fonct	8 000.00 €
023	Virement à la sect° d'investis.	43 887.71 €
042	Opérations d'ordre entre section	61 888.00 €
65	Autres charges gestion courante	1 000.00 €
66	Charges financières	14 000.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00 €
68	Dotations aux amortissements	1 156.00 €
Total	DEPENSES	280 931.71 €
RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté Fonc	139 445.71 €
042	Opérations d'ordre entre section	26 486.00 €
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	115 000.00 €
Total	RECETTES	280 931.71 €

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
040	Opérations d'ordre entre section	26 484.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	38 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	65 620.74 €
Total	DEPENSES	130 104.74 €
RECETTES		
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0.00 €
021	Virement de la section de fonct.	43 887.71 €
040	Opérations d'ordre entre section	61 888.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	24 329.03 €
Total	RECETTES	130 104.74 €

Affaire n°10 : Vote du budget primitif communal 2024, le conseil approuve avec 1 votes pour et 1 abstention d'Helene Poulin.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	Charges à caractère général	955	500.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilé	480	0.00 €
014	Atténuations de produits	120	200.00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 792	604.23 €
042	Opérations ordre transf. entre sections	30	936.00 €
65	Autres charges de gestion courante	150	499.91 €
66	Charges financières	70	0.00 €
67	Charges spécifiques	2	0.00 €
68	Dotations aux provisions	2	800.00 €

Total DEPENSES 4 604 540.14 €

RECETTES

002	Résultat de fonctionnement reporté	2 761	698.14
042	Opérations ordre transf. entre sections	20	000.00
70	Prod. services, domaine, ventes divers	52	200.00
73	Impôts et taxes	227	272.00
731	Fiscalité locale	820	000.00
74	Dotations et participations	643	370.00
75	Autres produits de gestion courante	80	000.00
77	Produits spécifiques		0.00

Total RECETTES 4 604 540.14

INVESTISSEMENT

DEPENSES

040	Opérations ordre transf. entre sections	20	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	300	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	174	703.74 €
204	Subventions d'équipement versées	30	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	807	763.96 €
23	Immobilisations en cours	4 774	646.03 €

Total DEPENSES 6 107 113.73 €

RECETTES

001	Solde exécution invest. reporté	54	571.55 €
021	Virement de la section de fonctionne	2 792	604.23 €
024	Produits des cessions d'immobilisatio	300	0.00 €
040	Opérations ordre transf. entre sections	30	936.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	376	250.16 €
13	Subventions d'investissement	2 152	751.79 €
16	Emprunts et dettes assimilées	400	0.00 €

Total RECETTES 6 107 113.73 €

Affaire n°11 : Règlement boisement CIAF

Le maire propose d'émettre un avis favorable sur le projet de réglementation des boisements sur la commune de Frasne. Le conseil municipal approuve à l'unanimité et décide de confier le portage du foncier de l'opération concernée à l'Établissement Public Foncier Doubs BFC :

Section	N° cadastral	Lieu-dit	Surface à acquérir m²
AA	0054	73 Grande rue	990
AA	0055	Quartier du Centre	69
		Total	1059

- D'autoriser Monsieur le Maire, à signer la convention opérationnelle correspondante et tout document s'y rapportant.

La séance est levée à 20h20.

Le secrétaire de séance	Le maire
	

